

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 137/2026

Communauté de Communes Nièvre et Somme
2 Allée des Quarante – BP 30214 – 80420 FLIXECOURT
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 53
Membres titulaires présents : 46
Membres votants : 50

L'an Deux mille vingt-six, le mardi 16 Juin à 17h00, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 9 juin 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Philippe FRANCOIS, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI POLLEUX, POIRET, LEPOIX, STEFANCZYK, HAFIAN, LEBRUN, DIRUY, CALAIS, SOUILLARD, DE ALMEIDA, DECERF, LEMAIRE, BARDOUX,
Mrs PINCHON, DE LIMERVILLE, HERBETTE, BARBET, DELASSUS, LAGRANGE, DELFOSSE, SINOQUET, MARECHAL, GAILLARD, DELAFOSSE, TESTU, GUILLOT, MAUGER, PHILIPPE, DALLERY (suppléant commune Havernas), FRANCOIS, WALIGORA, BONVARLET, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, FOURNET, POIRE, CLAEYS, LEFEBVRE, DUCROTOY, LECLERCQ, LEBLANC.

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes PELTOT, PADE, DORION,
Mrs DETOURNE, COLOMBEL, ROHAUT, LOUETTE

Pouvoirs :

Mr DETOURNE donne pouvoir à Mme POIRET
Mme PELTOT donne pouvoir à Mme BENEDINI POLLEUX
Mme PADE donne pouvoir à Mr TIRMARCHE
Mr LOUETTE donne pouvoir à M DELASSUS

Secrétaire de séance : Mme DE ALMEIDA

OBJET : Subvention 2025 du Dispositif d'Accompagnement des Initiatives Culturelles (DAIC)- CHATEAU BLANC-AAVA-VIGNACOURT 14-18

La séance étant ouverte,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,
Vu la compétence Culture exercée par la Communauté de Communes,
Vu la délibération n°144/2017 du 02 mai 2017 actant la politique de développement culturel et les demandes de subventions afférentes au DAIC,

Vu la délibération en date du 11 Avril 2024 validant la mise à jour du dispositif DAIC

Vu la délibération n°69/2025 en date du 10 Avril 2025 validant les accords de subvention au titre du DAIC 2025,

Vu l'avis de la commission culture en date du 1ER juin 2026.

La Vice-Présidente rappelle au Conseil communautaire que la Communauté de Communes Nièvre & Somme met en œuvre un vaste projet culturel innovant, qui contribue à la mutation de son territoire et favorise l'expression de ses populations par le biais de l'art et de la culture, dont les axes de développement sont la lecture publique, le spectacle vivant, la musique, les patrimoines culturels et historiques, et les archives.

En plus de ce projet structurant, de nombreuses initiatives complètent l'action intercommunale et participent à la vie culturelle et à l'attractivité du territoire (expositions, valorisations de patrimoines, événementiel...).

Dans ce cadre, trois demandes de subvention ont été reçues en 2025, celle du Château Blanc à Flixecourt, celle de l'AAVA (Amicale des Amateurs de Véhicules Anciens) à Pernois et celle du centre d'interprétation à Vignacourt et qui ont reçu un accord de principe de la commission culture pour l'attribution d'une subvention.

Pour autant, dans la mesure où les bilans financiers des projets validés ont été reçus et/ou analysés au-delà de la date de clôture de l'exercice comptable 2025, la subvention n'a pas pu être versée en 2025.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de délibérer sur le montant attribué, de façon à pouvoir verser la subvention en 2026, étant précisé que le budget 2025 alloué à ces subventions DAIC et non utilisé a été reporté au budget primitif 2026.

Les bilans ayant été reçus pour ces associations :

➤ **LE CHATEAU BLANC**

- Nom du projet : *Saison 2025* (Programmation de 4 ou 5 événements de type concerts et pièces de théâtre..., poursuite du partenariat avec le photographe Ludo Leleu en résidence et des ateliers journalistiques en partenariat avec Radio Campus Amiens)
- De janvier à décembre 2025 au Château Blanc de Flixecourt
- Budget prévisionnel : 15 700,00 € dépenses réalisées : 16 207,00 €
- Demande de la structure : 3 140,00€ (20 %)
- **Proposition de versement : 3 140,00 € (20%)**

➤ **L'AAVA (Amicale des Amateurs de Véhicules Anciens)**

- Nom du projet : *15^e fête des véhicules anciens* (rassemblement annuel des véhicules anciens, bourses de pièces détachées, marché du terroir, groupes de musique, animations diverses...)
- Dimanche 6 juillet 2025 à Pernois
- Budget prévisionnel : 8 280,00 € dépenses réalisées : 6 850,00 €
- Demande de la structure : 1 656,00 € (20 %)
- **Proposition de versement : proposition de versement au prorata des dépenses effectives soit : 1 370,00 € (20 %)**

➤ **VIGNACOURT 14-18 (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Vignacourt)**

- Nom du projet : *Saison culturelle 2025 du centre d'interprétation* (ateliers avec le photographe Irwin LEULLIER, concerts, ateliers dessins, arts plastiques, aquarelle, gravure, modelage, initiation à l'anglais, expositions, concerts,...)
- De janvier à novembre 2025 au CIAP de Vignacourt
- Budget prévisionnel : 6 280,00 € Dépenses réalisées : 5 041,00 €
- Demande de la structure : 1 256,00 € (20 %)
- **Proposition de versement : Proposition de versement au prorata des dépenses réalisées : 1 008,00 € (20%)**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde au titre du Dispositif d'Accompagnement des Initiatives Culturelles 2025 la subvention mentionnée ci-dessus.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président.

Philippe Fray

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 22 juin 2026 et de sa publication le 23 juin 2026.

